



Plan de situation 1:500 / +0.00 = 465.70

Implantation

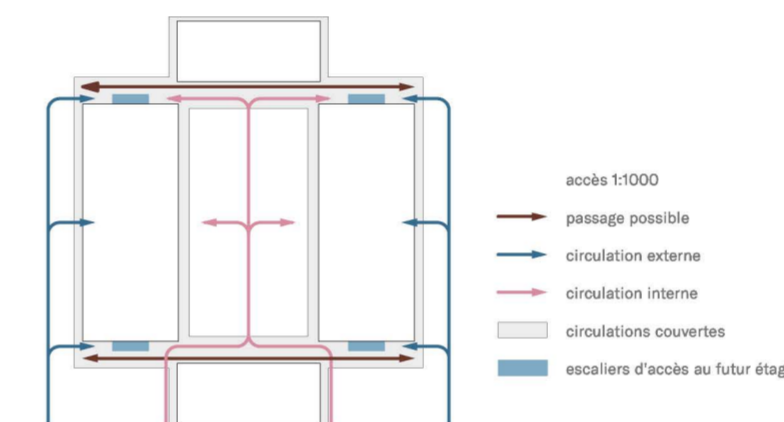
La nouvelle crèche de Saillon s'organise autour d'un jardin central ouvert sur le ciel, un sanctuaire protégé dans le vaste paysage de la plaine du Rhône qui offre à l'enfant un cadre à son échelle, sécurisant et bienveillant. Autour de cet espace, quatre volumes simples abritent les différents programmes.

Le projet clarifie la situation urbaine actuelle en créant un front bâti sur l'avenue des Comtes de Savoie et le chemin des Écoliers et en offrant une façade à la cour de l'école primaire. Les espaces entourant le bâtiment restent ainsi entièrement publics et ne contiennent pas de clôtures. Le bâtiment bas s'insère discrètement au pied de la pente et ne vient pas concurrencer le bourg.

Accès

Le projet est conçu de sorte à offrir de multiples possibilités d'accès pour s'adapter à l'évolution future du programme et du site, avec ou sans surélévation. L'accès principal s'effectue par une placette arborée donnant sur le chemin des Écoliers. Un passage couvert mène au cœur du bâtiment puis aux différentes entrées des groupes. Il est aussi possible de longer le bâtiment à couvert pour rejoindre les différentes entrées.

L'UAPE jouit en outre d'une seconde entrée donnant sur la cour de l'école pour simplifier les allées et venues et créer des synergies avec l'école et son préau, la bibliothèque. Une grande perméabilité avec les espaces extérieurs est assurée par des passages dans les angles du bâtiment qui permettent de relier l'école primaire à la place de jeux. Ces accès peuvent être ouverts ou fermés selon le jour de la semaine ou les horaires.



Répartition du programme

Le volume donnant sur la rue abrite l'administration, qui exerce un contrôle sur les accès au jardin de la crèche et bénéficie d'un accès direct, pour la direction et la cuisine. Ce volume donne également accès au sous-sol abritant la technique, et contient un ascenseur qui pourra être prolongé pour accéder à la surélévation.

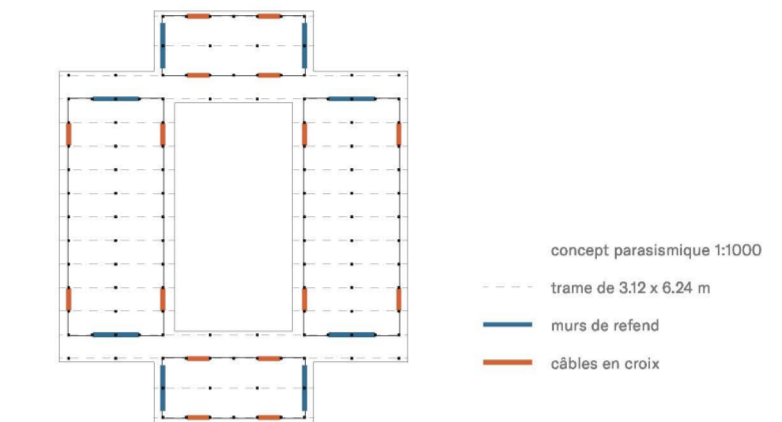
La crèche se trouve du côté est de la cour. Les vestiaires des deux groupes sont réunis dos à dos au centre. L'entrée jouit d'une vue traversante sur les vignes, au travers de la salle de psychomotricité, commune aux deux unités. Les salles de vie s'ouvrent généreusement sur le jardin, tandis que les salles de sieste donnent sur le périmètre extérieur au calme. Un bloc de service avec les sanitaires et salles de change, exprimée comme du mobilier, fait office de tampon entre les deux zones.

La nurserie se trouve au fond du jardin dans l'endroit le plus protégé. Un bloc de services permet d'articuler de manière fluide d'une part la zone calme avec les salles de sieste et de l'autre la salle de vie, traversante, qui donne sur un jardin protégé.

L'UAPE se situe elle du côté ouest de la cour. De part et d'autre des vestiaires, les espaces de vie sont distribués en enfilade. Une grande transparence permet de relier visuellement le jardin clos et la cour de l'école. La structure est simple et modulaire pour s'adapter à des évolutions futures.

Système constructif

La structure est composée de poteaux-poutres en bois, disposés sur une trame régulière, avec des portées rationnelles. Le contreventement ainsi que la sécurité parasismique de cette ossature bois sont assurés dans chacun des volumes par des éléments rigides dans les deux directions orthogonales, disposés de manière symétrique par rapport au centre de masse de l'ouvrage.



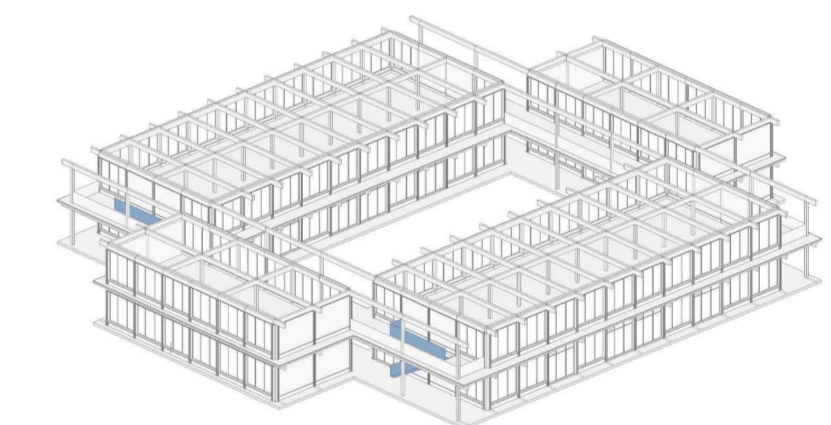
Les matérialités choisies sont locales, sensibles, contextuelles et durables. L'énergie grise est minimisée par le choix constructif en bois et la très faible quantité de béton. Les grands avant-toits permettent de maximiser les apports de chaleur et de lumière durant les mois d'hiver quand le soleil est bas et de réduire les risques de surchauffe en été. De même, les ouvertures au nord-est, dans les salles de sieste, sont réduites afin de limiter les déperditions de chaleur. La forme compacte du bâtiment contribue à minimiser les pertes de chaleur.

Une fois la surélévation complétée, une toiture végétale sera mise en place, complétée de panneaux solaires. Les eaux de pluie sont également collectées et utilisées pour les chasses d'eau et l'irrigation des zones de verdure.

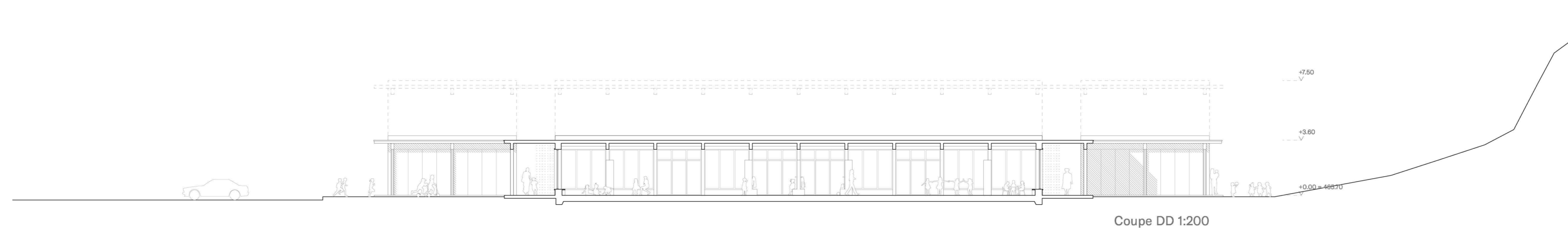
La végétation du jardin contribue à un cadre de vie agréable et à la régulation thermique de manière naturelle. Les arbres caducs sont privilégiés, car leurs feuilles font écran l'été et leurs branches nues laissent passer la lumière l'hiver. Les espaces peuvent être ventilés naturellement grâce à leur double orientation.

Extension

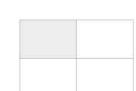
Le parti de l'extension est celui d'une surélévation, ce qui présente l'avantage de réaliser dès la première étape les espaces extérieurs dans leur forme aboutie. La répartition du programme en quatre volumes permet de s'adapter avec beaucoup de flexibilité aux besoins futurs du centre scolaire, puisque chacun peut être surélevé de manière indépendante et successive. Le jardin intérieur est dimensionné de sorte à conserver de belles proportions même avec une surélévation d'un étage.

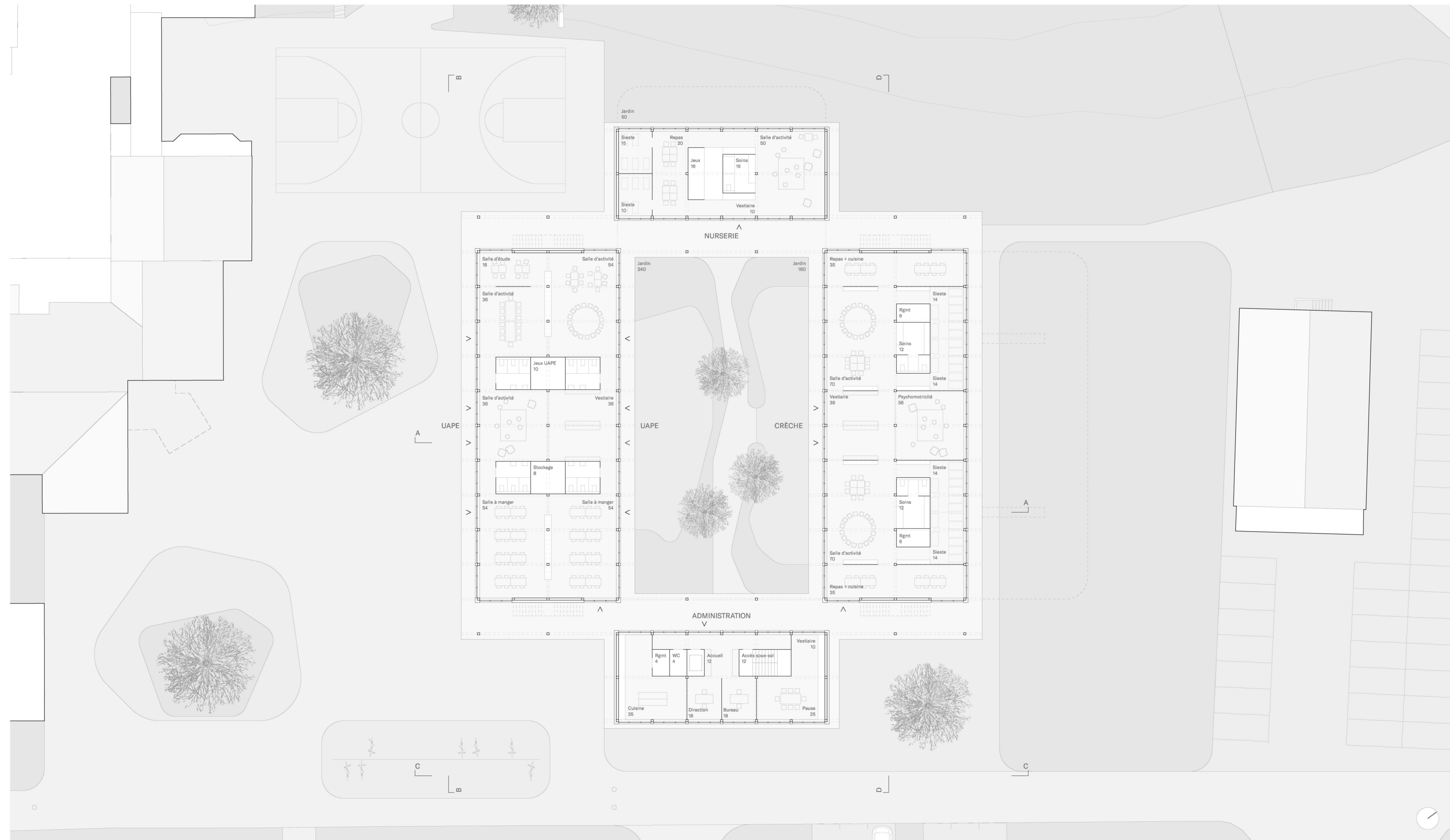


Les espaces du 1^{er} étage seront distribués par des escaliers extérieurs couverts dont la position dans l'angle de la cour est prévue dès à présent. Ce dispositif n'interfère pas avec le fonctionnement de la crèche et de l'UAPE, et permet d'imaginer une variété de programmes à l'étage.

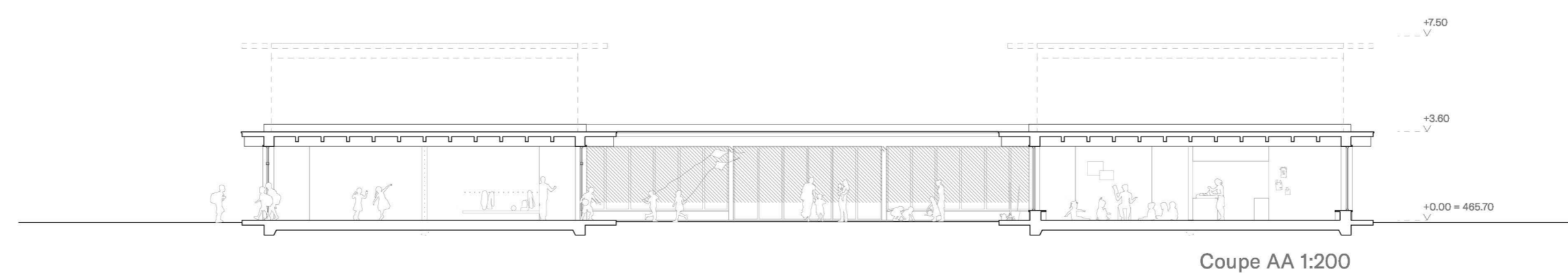


Coupe DD 1:200

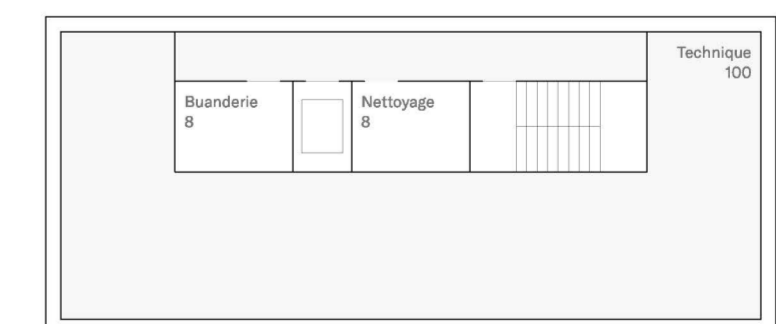




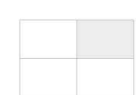
Plan du rez-de-chaussée 1:200 / +0.00 = 465.70

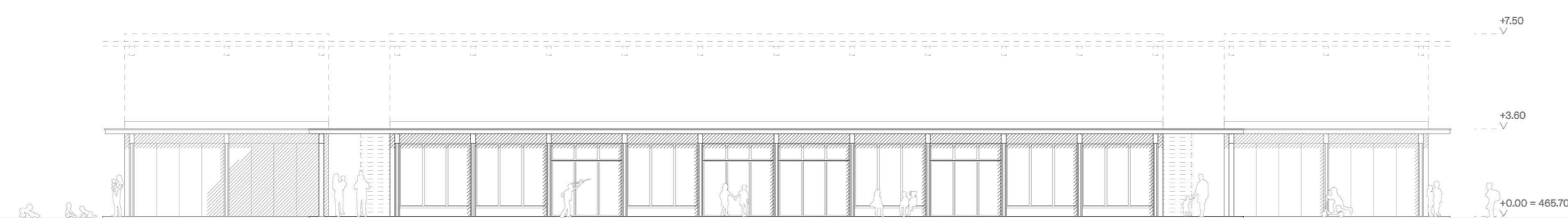


Coupe AA 1:200



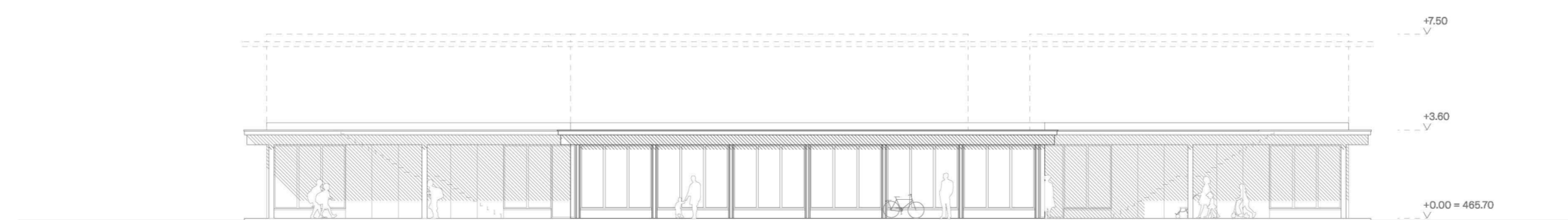
Sous-sol 1:200 / -3.00





Façade sud-ouest BB 1:200





Façade sud-est CC 1:200

